

SERVICES LOGICIELS : EASYQUORUM DESCRIPTION FONCTIONNELLE ET TECHNIQUE

Ce document contient une description des Services Logiciels pour EASYQUORUM qui sont disponibles auprès du Fournisseur à la date de révision des présentes. Les Services Logiciels commandés par le Client et auxquels il lui sera donné accès figurent dans une Offre Fournisseur acceptée par les Parties.

Définitions complémentaires

« **Board Meeting** » : toute Instance qui n'est pas une assemblée générale. Chaque Séance organisée pour un Board Meeting est limitée à cinquante (50) Participants.

« **Connectés** » : ensemble des personnes connectées simultanément à l'Espace Participant.

« **Contributeur** » : toute personne physique invitée à échanger des informations, des documents dans le cadre de l'organisation d'une Instance. Le Contributeur pourra accéder au Logiciel via son Espace Contributeur.

« **Convocation** » : invitation à participer à une Séance.

« **Entité** » : toute structure juridique identifiée par le Client et référencée dans le Logiciel pour laquelle une Instance peut être organisée.

« **Espace Contributeur** » : espace dédié aux Contributeurs pour échanger des informations ou documents, dans le cadre de l'organisation d'une Séance. L'accès à cet espace n'est possible qu'à partir d'un lien de connexion personnalisé ou d'un identifiant et d'un mot de passe spécifiques à chacun.

« **Espace Participant** » : espace dédié à chaque Participant dans lequel il a accès à toutes les informations et documents relatifs à la Séance à laquelle il est invité. L'accès à cet espace n'est possible qu'à partir d'un lien de connexion personnalisé.

« **Espace Gestionnaire** » : espace dédié à chaque Gestionnaire dans le cadre de l'organisation des Séances dans lequel il a accès à certains services du Logiciel. L'accès à cet Espace n'est possible qu'avec l'utilisation d'un identifiant et d'un mot de passe spécifiques à chacun.

« **Gestionnaire** » : Utilisateur en charge d'organiser des Séances. Il existe trois types de profils correspondant à des droits associés :

- Administration
- Organisation
- Consultation

« **Hébergement Privé** » : hébergement dédié ou semi dédié mis à disposition du Client.

« **Instance** » : groupe de Participants se réunissant une à plusieurs fois par an afin de prendre des décisions (assemblée générale, conseil de surveillance, conseil d'administration ou tout autre organe de gouvernance). Le nombre d'Instances pouvant être organisées par le Client est décrit dans l'Offre Fournisseur.

« **Participant** » : toute personne physique ou personne morale représentée par une personne physique invitée à participer à une Instance et/ou Séance (actionnaire, administrateur, commissaire aux comptes etc.). Le Participant peut accéder au Logiciel via son Espace Participant.

« **Séance** » : réunion organisée afin de tenir une Instance. Une Séance peut être réalisée physiquement ou à distance, et comprend également toute forme de consultation.

1. DESCRIPTION DES SERVICES LOGICIELS

EasyQuorum est un logiciel permettant d'organiser et dématérialiser des Instances.

Le Client reconnaît avoir étudié les exigences statutaires et légales concernant l'utilisation du Logiciel easyQuorum dans le cadre de l'organisation, la tenue et les formalités de ses Instances. Il reconnaît que le Fournisseur n'ayant pas la qualité pour

délivrer des conseils juridiques, le Fournisseur ne saurait être tenu responsable dans le cas où un paramétrage ou une fonctionnalité ne répondrait pas aux exigences légales de son Entité. Sans que cette liste soit exhaustive, le Client devra notamment vérifier les moyens de convocations, le type de vote, le recours à un expert indépendant pour son scrutin, le besoin d'un bureau électoral, le niveau d'authentification de l'actionnaire avant de voter, la nécessité d'un vote à bulletin secret, etc. Des modèles de documents ou de résolutions sont mis à disposition à titre d'exemple, en l'état et le Client fait son affaire de leur conformité. En conséquence, il appartient au Client de s'assurer que le modèle qu'il utilise correspond à son besoin et est conforme avec la réglementation applicable. Le nombre et le type de modèles de documents mis à disposition sont laissés à la discrétion du Fournisseur.

Tous les services et fonctionnalités ne sont pas disponibles dans tous les pays et le Client doit s'informer auprès du Fournisseur de la disponibilité des services et fonctionnalités. Seule l'Offre Fournisseur fait foi de la disponibilité au moment de son acceptation.

Description des fonctionnalités principales

Certaines fonctionnalités sont disponibles uniquement en version Bêta ce qui signifie qu'elles sont fournies en l'état, et que les engagements du Fournisseur au titre de la disponibilité ou de la maintenance ne sont pas applicables. Certaines fonctionnalités ne sont pas accessibles dans tous les pays/toutes les régions.

<p>Référentiel</p> <p>Le Logiciel easyQuorum est une base de données référençant les Entités, les actionnaires, adhérents, mandataires appelés Participants, les établissements secondaires, les filiales, les collègues, les Instances (assemblées générales, conseils d'administration, etc.), les documents juridiques, les décisions, etc. Il est possible de rajouter sur ce référentiel des champs personnalisés.</p>
<p>Génération des documents</p> <p>Le Logiciel easyQuorum permet de générer les documents associés à une Séance. Voici une liste non exhaustive des documents générés en fonction de l'Instance :</p> <ul style="list-style-type: none"> Convocation Texte des résolutions Bulletin de Vote à Distance Bulletin de Procuration Feuille de présence Procès-Verbal <p>Le Logiciel propose des modèles de base que chaque Gestionnaire devra personnaliser pour correspondre à son besoin et aux spécificités juridiques.</p>
<p>Organisation d'une Séance</p> <p>Les fonctionnalités relatives aux Séances permettent d'historiser des informations et documents, de générer des documents juridiques et d'organiser lesdites Séances (fixer une date, envoi des Convocations, suivi des participations...)</p>
<p>Election</p> <p>Au sein d'une Séance, il est possible d'organiser une élection, c'est-à-dire la possibilité d'élire une personne parmi des candidats. Plusieurs modalités d'élections sont possibles.</p>
<p>Envoi de la Convocation par email / courrier / LRAR</p> <p>Cette fonctionnalité est disponible en France uniquement</p> <p>L'envoi des Convocations s'effectue via le Logiciel easyQuorum. Pour chaque Participant, le Gestionnaire peut choisir d'envoyer la Convocation par email et / ou par courrier / LRAR (frais supplémentaires dans le cas de l'envoi par courrier simple ou recommandé). L'envoi est opéré par un sous-traitant du Fournisseur.</p>
<p>Vote à Distance</p> <p>Le Participant peut réaliser un vote à distance depuis l'Espace Participant. Pour cela, il indique son choix pour les résolutions / décisions / élection. Un document de vote à distance se génère en fonction du vote du Participant. Selon le paramétrage, le Participant peut valider le document (en cochant une case), signer le document électroniquement ou manuellement (dans ce cas il doit l'imprimer, le signer et le télécharger depuis cet Espace). Bien que les Participants n'aient pas connaissance des votes des autres Participants, ce vote n'est pas à bulletin secret, car le Gestionnaire pourra consulter le détail des votes pour générer le procès-verbal.</p>
<p>Procuration</p> <p>Le Participant peut réaliser une procuration sur son Espace Participant. Un document de procuration se génère en fonction du bénéficiaire renseigné par le Participant. Selon le paramétrage, le Participant peut valider le document (en cochant une case), signer le document électroniquement ou manuellement (dans ce cas il doit l'imprimer, le signer et le télécharger depuis cet Espace). Les procurations effectuées par les Participants sur leur Espace sont consultables par le Gestionnaire.</p>
<p>Consultation Ecrite (AG ou Instance en ligne)</p>

<p>Une Séance peut être organisée sous forme d'une consultation écrite. Dans ce cas, la Séance ne se tient pas, le Participant est invité à faire un vote à distance par l'intermédiaire de son Espace Participant.</p>
<p>Suivi du Quorum et des participations Une fois la Convocation envoyée, le Logiciel permet de suivre le nombre de personnes ayant effectué un vote/une procuration ou ayant indiqué qu'il serait présent. Le Quorum prévisionnel est ainsi affiché en temps réel.</p>
<p>Certificat d'envoi Le Logiciel permet de générer un certificat d'envoi des Convocations. Un document en PDF comportant un tableau des Participants / heure d'envoi / opérateur sous-traitant d'envoi / état d'envoi est téléchargeable.</p>
<p>Envoi d'emails et de sms de relances En dehors de la Convocation, il est possible d'envoyer des emails et sms aux Participants. Cette fonctionnalité permet notamment de relancer les personnes n'ayant pas fait un vote ou n'ayant pas indiqué leur présence afin de sécuriser l'obtention du Quorum. Les envois sont effectués par des sous-traitants du Fournisseur. Les sms sont soumis à des coûts supplémentaires.</p>
<p>Personnalisation de l'Espace Participant Il est possible de personnaliser l'Espace Participant aux couleurs de l'Entité organisatrice (ajout logo / visuel / changement des couleurs / personnalisation de message). Il est également possible de personnaliser le mode de connexion, par lien sécurisé (lien token), par mot de passe et double authentification. Il est également possible de personnaliser la possibilité de télécharger des documents et d'indiquer sa présence.</p>
<p>Génération du procès-verbal et de la feuille de présence Le Gestionnaire peut générer la feuille de présence et le procès-verbal de la Séance. Les votes sont soit renseignés par le Gestionnaire, soit automatiquement renseignés lorsque le vote a été fait via l'espace Participant.</p>
<p>Personnalisation des modèles de documents Une page permet de personnaliser les modèles de documents et d'ajouter de nouveaux documents à générer. L'utilisation de variables / de champs permet de personnaliser les documents en fonction des informations dans le référentiel. Il est possible de mettre des conditions sur certains blocs, de personnaliser les entêtes et pieds de page, etc.</p>
<p>Personnalisation des modèles d'email Une page permet de personnaliser les emails. L'utilisation de variables / de champs permettra de personnaliser l'email en fonction des informations dans le référentiel.</p>
<p>Live Vote Il est possible de créer un accès à un espace dédié au suivi en temps réel des Séances. Chaque Participant pourra accéder à cette page depuis l'Espace Participant. Un espace de vote en temps réel est ouvert pour permettre le vote d'une résolution. Bien que les Participants n'aient pas connaissance des votes des autres Participants, ce vote n'est pas à bulletin secret, car l'utilisateur pourra consulter le détail des votes pour générer le procès-verbal.</p>
<p>Rappel de fin de mandats Le Logiciel permet de programmer des rappels automatiques avant la fin des mandats des administrateurs, des commissaires aux comptes, et de créer des rappels personnalisés.</p>
<p>Fiche société / mandataire Il est possible de créer des fiches juridiques pour suivre le corporate de toutes les filiales et des tous les mandataires. Sur ces fiches figurent les informations sur les Entités, les Participants et les mandataires. Il est possible de créer des modèles de fiches sur mesure et de faire des requêtes sur les mandataires.</p>
<p>Save the date Le Logiciel permet d'envoyer une invitation agenda avant l'envoi de la Convocation</p>
<p>Démembrement de titres de société Le Logiciel permet de gérer les démembrements de titres de sociétés et ainsi gérer les votes de personnes détenant des titres en pleine propriété, en nue-propriété et en usufruit. Les exclusions de certaines catégories de personnes sur une résolution est alors possible.</p>
<p>Collège Le Logiciel permet d'intégrer des collèges et d'établir le résultat des votes en fonction des poids de chacun des collèges.</p>
<p>Sondage corporate Il est possible de sonder ses Participants, associés, adhérents ou mandataires pour trouver la bonne date de Séance.</p>
<p>Organigramme capitalistique Le Logiciel permet d'établir en fonction des données intégrées un organigramme capitalistique de l'Entité.</p>
<p>Workflow de validation</p>

Il est possible de demander à des Contributeurs de valider / réviser des documents. Ils reçoivent un mail les invitant à consulter sur un espace sécurisé un ou plusieurs documents à faire des retours à valider ou non ce document.
Reporting Via le moteur de recherche du Logiciel easyQuorum, il est possible de rechercher et d'afficher des informations sur les Entités / Participants / Instances. Les résultats sont téléchargeables sous forme de fichier CSV.
Référentiel personnalisé Il est possible de créer des champs personnalisés pour enrichir les informations des Entités. Ces champs pourront être modifiés et visualisés dans les documents.
Signature électronique avancée de la feuille de présence Cette fonctionnalité est disponible en version Béta.
Vote secret par urne électronique Cette fonctionnalité est disponible en France uniquement Mise à disposition d'une méthode de vote permettant au Client de répondre aux recommandations de la CNIL en date le 25 avril 2019. Il appartient au Client de se conformer aux recommandations permettent notamment de répondre aux exigences de confidentialité et de risque de scrutins à bulletin secret. Le Fournisseur n'est pas responsable du suivi des recommandations et fournit la fonction sans garantie « en l'état » et sans responsabilité.
Vote masqué Fonctionnalité qui permet au Gestionnaire de ne pas avoir accès aux votes des Participants. Cette fonctionnalité ne répond pas aux recommandations de la CNIL sur la sécurisation du vote. Si le Client souhaite réaliser un vote à bulletin secret respectant les recommandations de la CNIL, il doit utiliser la fonctionnalité Vote par urne électronique. Cette fonctionnalité vote masqué est fournie « en l'état » sans garantie d'aucune sorte et sans responsabilité.
Gestion du présentiel Feuille de présence électronique, scan de QR code en présentiel, signature sur tablette des présents, activation des fonctionnalités votes que pour les personnes présentes. Cette fonctionnalité est disponible en version Béta.
Fonctionnalités hybrides (présentiel / distanciel) Participation à l'assemblée générale à la fois pour des personnes présentes et pour des personnes à distance.
Projection des résultats Page personnalisée, qui affiche en temps réel les résolutions discutées, les votes et les résultats. Cette page peut être projetée.
Gestion avancée des Board Meetings Gestion multi-Entités pour un Participant (avec un seul identifiant), agenda des prochaines Séances, gestion du partage des documents, partage de l'ordre du jour avec les documents associés.
Sécurisation de la Plateforme Service de captcha utilisé sur l'Espace Participant pour vérifier que la personne qui ne se connecte n'est pas un robot. Service d'IP Stack permet de savoir si un Participant se connecte depuis un pays hors de France

PRODUITS TIERS, CONNECTEURS, API

Le Logiciel easyQuorum permet, via des connecteurs développés par le Fournisseur, l'accès à certains services ou fonctionnalités. Par exemple, et selon la disponibilité :

- Connecteur visio-conférence
- Connecteur e-signature
- Connecteur de routage postal
- Connecteur de gestion des votes papier
- Connecteur emailing

Tous les produits avec lesquels se connectent le Logiciel easyQuorum via les connecteurs easyQuorum sont des Produits-tiers entrant dans la définition du Contrat.

Le Fournisseur ne peut pas garantir la disponibilité continue de ces Produits Tiers et peut en désactiver l'accès, si, par exemple et sans limitation, le fournisseur du Produit Tiers cesse de rendre le Produit Tiers disponible pour interagir avec les Services Logiciels d'une manière acceptable (commercialement et techniquement) pour le Fournisseur. Le Fournisseur s'efforcera d'informer le Client avant de désactiver l'accès à tout Produit Tiers avec un préavis raisonnable soit par un e-mail, une annonce spécifique sur le site web ou dans les Services logiciels ou tout autre moyen similaire. L'utilisation des connecteurs est soumise à abonnement et coûts complémentaires selon les termes de l'Offre Fournisseur applicable au Client.

Le Client comprend et accepte que son utilisation de Produits Tiers nécessite que le Client ait acquis les droits appropriés auprès du fournisseur tiers en acceptant les conditions d'utilisation, les politiques et les licences applicables pour ces Produits Tiers directement en y souscrivant auprès du fournisseur du Produit Tiers ou de l'un de ses revendeurs. Le Fournisseur n'est pas un revendeur ou une partie à un quelconque contrat entre le Client et le fournisseur tiers. Le Fournisseur ne contrôle pas et n'est pas responsable des Produits Tiers, y compris de leur fonctionnalité, sécurité, fonctionnement ou disponibilité ou de la manière dont les Produits Tiers utilisent les Données Client reçues ou échangées via les Services Logiciels.

Le Fournisseur peut mettre à la disposition du Client, de temps à autre, des interfaces de programmation d'application qui peuvent inclure, des clés d'intégrateur, des outils, des exemples de code et d'autres codes, informations et matériels (collectivement, les " API ") afin que le Client puisse créer des intégrations pour interagir de manière programmée avec les Services Logiciels du Client (" Intégrations "). Les API sont considérées comme faisant partie des Services Logiciels. Le Fournisseur n'est pas tenu de fournir une assistance ou une maintenance concernant les API, y compris les mises à jour des API. Tout service fourni dans le cadre de l'utilisation des API et de la création de toute Intégration est soumis au paiement de frais supplémentaires. L'utilisation de toute Intégration avec les Services Logiciels est limitée aux périodes pendant lesquelles le Client dispose d'une licence/d'un droit d'utilisation sur ces Services Logiciels. Le Client ne développera pas d'Intégration qui pourrait être soumise à une "Licence Open Source Virale" et n'incorporera pas, ne créera pas de lien vers, ou n'utilisera pas de Logiciel Open Source Viral de quelque manière que ce soit dans l'Intégration. "Logiciel Open Source Viral" signifie un logiciel qui est, ou est destiné à être, soumis à une Licence Open Source Virale. "Licence Open Source Virale" signifie toute licence de logiciel qui est "open source" ou "copyleft" selon la définition communément admise de ces termes dans l'industrie du logiciel, y compris, sans limitation, toute licence de logiciel qui : (i) exige des détenteurs de licence qu'ils divulguent ou rendent autrement disponible le code source de tout logiciel incorporant, reliant ou utilisant le logiciel sous licence ou développé à l'aide de ce logiciel sous licence ; (ii) est une version de la Licence publique générale GNU ou de la Licence publique générale amoindrie GNU ; ou (iii) est une licence désignée par la Free Software Foundation comme " compatible GPL " (dont la liste est actuellement disponible sur <http://www.gnu.org/licenses/license-list.html>). Le Fournisseur a le droit d'empêcher toute Intégration d'interagir avec les Services Logiciels si le Fournisseur a une suspicion raisonnable qu'une Intégration puisse interférer avec, dégrader ou affecter négativement toute caractéristique, fonctionnalité ou opération des Services Logiciels et/ou de tout système connexe du Fournisseur.

SERVICES COMPLÉMENTAIRES PAYANTS

Certains services nécessitent un paiement à l'acte en supplément des abonnements aux Services Logiciels. La facturation est réalisée sur la base des consommations réelles.

La liste des services complémentaires indiqués ci-dessous peut évoluer et les services effectivement commandés par le Client figurent dans le Contrat ou l'Offre Fournisseur.

Le prix des services complémentaires peut évoluer à tout moment en cas de changement de sous-traitant ou de modification des tarifs des sous-traitants du Fournisseur pour la fourniture desdits services complémentaires. S'il refuse le nouveau prix le Client, devra résilier le service complémentaire payant, le reste du Contrat demeure inchangé.

A. Envoi des Convocations par courrier

Frais d'impression : l'envoi des Convocations par courrier est un service complémentaire payant. Le tarif est calculé sur le nombre de pages envoyées avec un tarif pour la première page et un tarif pour les pages suivantes et sur les caractéristiques d'impression.

Frais d'affranchissement : le Client devra également payer les frais d'affranchissement au tarif en vigueur au moment de l'envoi.

Les tarifs dépendent de l'abonnement souscrit.

B. La signature électronique

La signature électronique des documents de la société ou des documents relatifs à une Séance par les Gestionnaires ou par les Participants via l'Espace Participant ou l'Espace Gestionnaire, est un service complémentaire payant.

Les Gestionnaires ou les Participants peuvent signer électroniquement :

- des documents uploadés
- des documents générés par le Logiciel

Les Gestionnaires ou les Participants peuvent également initier une signature électronique via leur Espace respectif (procuration, Vote à Distance, etc.).

Les tarifs sont indiqués sur l'Offre Fournisseur et la facture du Client, et dépendent des abonnements souscrits.

C. Les SMS

Il est possible sur l'espace Gestionnaire d'envoyer des SMS aux Participants. Cet envoi est un service complémentaire payant.

CONDITIONS OPERATIONNELLES DE MISE EN ŒUVRE DE CERTAINS SERVICES/FONCTIONNALITES

A - ENVOI DE DOCUMENTS

Le Client doit prendre en compte les contraintes matérielles et techniques liées à l'envoi de documents par voie postale ou par voie électronique. Il lui appartient de procéder à l'envoi des documents souhaités en respectant un délai lui accordant une marge raisonnable. Cette marge doit prendre en compte les délais de livraison applicables en fonction des jours ouvrés, ainsi que le décalage possible entre l'émission et la réception d'un courrier électronique. Le Fournisseur ne saurait être tenu pour responsable du retard provoqué par toute perturbation ayant pour effet de provoquer des ralentissements sur l'acheminement du courrier postal ou électronique.

1. Envoi de courriers simples ou LRAR via le Logiciel easyQuorum (France uniquement)

Pour tout envoi de Convocation, avant 11H50 un jour ouvré, par courrier simple ou LRAR destiné à 500 personnes ou plus ou comprenant au moins 3000 pages, le Client doit prévenir l'équipe de production au moins cinq (5 jours) ouvrés avant l'envoi effectif à l'adresse email suivante : production@easyquorum.com.

Dans l'hypothèse où le Client procéderait à un tel envoi sans en informer l'équipe de production, le Client ne pourrait pas engager la responsabilité du Fournisseur.

2. Envoi d'emails via le Logiciel easyQuorum

Pour tout envoi destiné à plus de 5000 personnes, le Client doit prévenir l'équipe de production, au moins 5 jours ouvrés avant l'envoi effectif, à l'adresse email suivante : production@easyquorum.com

Dans l'hypothèse où le Client procéderait à un tel envoi sans en informer l'équipe de production, le Client ne pourrait pas engager la responsabilité du Fournisseur.

Aussi, le Fournisseur et ses partenaires veillent à la bonne délivrabilité des Convocations par email. Pour garantir cette délivrabilité, le Fournisseur peut stopper toute campagne dont le taux d'erreur (SOFT et HARD BOUNCE) est supérieur à 6%.

3. Envoi de SMS via le Logiciel easyQuorum

Un sms contient 150 caractères maximum. Si le message est plus long le Client sera facturé d'un SMS supplémentaire par forfait de 150 caractères.

Exemples :

- 1 message de 60 caractères = 1 sms
- 1 message de 155 caractères = 2 sms
- 1 message de 320 caractères = 3 sms
- 3 messages de 220 caractères = 6 sms

4. Délais

Les informations ci-après sont données à titre indicatif uniquement. Le Client comprend que le Fournisseur ne peut pas s'engager à ce que les SMS, emails et courriers envoyés par le biais du Logiciel easyQuorum soient reçus. Le Fournisseur fournit un moyen d'envoi et non un résultat et un SMS/email/courrier peut ne pas être remis et le Fournisseur ne peut être responsable des prestations dépendant d'autres opérateurs, ce qui est le cas dans le cheminement des SMS, emails et courriers. La responsabilité du Fournisseur est limitée à la re-fourniture du service mis en cause n'ayant pas abouti.

	J	J*+1	J*+2
Envois par email et SMS **	98%	01,0%	0,50%
Conditions : envoi avant 21H et volume inférieur à 5000 personnes			
	J ouvré	ouvré +1	ouvré + 2
Envois par courrier ** (France uniquement)	95%	2,50%	0,50%

Conditions : envoi en semaine hors jour férié et hors dernier jour ouvré du mois, avant 11H50 et volume inférieur à 1000 personnes ou au moins 5000 pages.

** Pourquoi certains emails partent à J+1 ou J+2 ? Au moment où le routeur d'email essaye d'envoyer un mail, si le serveur du destinataire a un problème, il va essayer de renvoyer cet email à J+1 et J+2.

* Attention, ces engagements sont sur un volume global mensuel et non pour chacun des envois

B. ORGANISATION D'UN EVENEMENT MAJEUR

Une validation écrite expresse par les équipes de production du Fournisseur doit être obtenue par le Client au moins trente (30) jours avant la survenance de l'un des événements majeurs suivants:

- un live vote ou AG nécessitant la connexion simultanée de plus de 100 Connectés
- l'envoi de plus de 2000 Convocations simultanées

Pour obtenir cette validation, le Client adressera sa demande à production@easyquorum.com.

Le Client doit avertir le Fournisseur de tout envoi massif de SMS pouvant surcharger le réseau.

En cas de non-respect de ces obligations, le Fournisseur se réserve la possibilité d'interrompre le service afin de garantir la qualité de service à tous ses clients. De même, dans l'hypothèse où le Client procéderait à un tel envoi sans en informer l'équipe de production, le Client ne pourrait pas engager la responsabilité du Fournisseur.

UTILISATEURS

Les accès Utilisateurs sont déclaratifs, ils ne sont pas flottants. Ils sont associés à un compte Utilisateur et ne sont pas libérés à la déconnexion d'un Utilisateur. Le Client s'engage à ne pas permettre ni tolérer qu'un compte Utilisateur soit utilisé par plus d'un Utilisateur individuel, sauf dans le cas où le compte est entièrement réaffecté à un autre Utilisateur individuel, auquel cas l'Utilisateur précédent ne sera plus autorisé à accéder aux Services Logiciels ou à les utiliser.

Les Utilisateurs Gestionnaires et Consultations peuvent être limités sur des groupes de sociétés.

Le Fournisseur fournira au Client les moyens de créer les comptes Utilisateur afin que les Utilisateurs puissent se connecter aux Services Logiciels. Le Client tient à jour une liste des Utilisateurs. Le Client doit s'assurer que les Utilisateurs utilisent des mots de passe forts et qu'ils en changent régulièrement. Le Client est responsable de la protection et de la confidentialité des comptes Utilisateurs pour éviter toute perte ou utilisation interdite des Services Logiciels.

Si le Client a connaissance ou a des raisons de suspecter que les mots de passe des Utilisateurs sont tombés entre les mains de personnes non autorisées, il en informera immédiatement le Fournisseur et prendra toutes mesures pour empêcher que cela ne se reproduise pas et coopérera pleinement avec le Fournisseur pour protéger les droits du Fournisseur.

Le Fournisseur recommande au Client d'utiliser la double authentification pour tous les comptes Utilisateurs.

2. ARCHITECTURE ET SECURITE

PREREQUIS TECHNIQUES POSTES CLIENTS

Le Fournisseur met à disposition du Client le document de prérequis à l'adresse suivante : www.easyquorum.com/configuration-required. Il appartient au Client de s'assurer qu'il se conforme à la dernière version du document en vigueur.

VOLUMETRIE

A moins que cela ne soit indiqué dans les prérequis ou la documentation du Logiciel, le Fournisseur n'applique aucune limite fixe à la quantité de Données Client que le Client peut traiter ou stocker en utilisant les Services Logiciels. Pour autant, le Client doit faire un usage équitable de la capacité des Services Logiciels.

SERVICES CLOUD

Le service easyQuorum consiste en la fourniture et le maintien en conditions opérationnelles des fonctionnalités du Logiciel easyQuorum, le Logiciel s'exécutant sur la plateforme Cloud et le Client y accédant au travers du réseau public Internet.

Les fonctionnalités sont rendues disponibles aux Utilisateurs du Client au travers d'un navigateur Web standard.

Les principaux services fournis par le Fournisseur sont les suivants :

- Mise à disposition d'une bande passante mutualisée, dimensionnée convenablement pour une utilisation confortable du Logiciel easyQuorum
- Exploitation et maintien en disponibilité et performance du Logiciel easyQuorum
- Sécurité, protection et confidentialité des Données Client conformément aux engagements contractuels
- Supervision

Mise en œuvre de l'environnement Client, dans le cas d'un Hébergement Privé

- L'environnement Client est créé par le Fournisseur sur sa plate-forme avec l'installation du Logiciel.
- La mise en œuvre de l'environnement Client intègre, le cas échéant, les connexions et liens avec les systèmes informatiques du Client tels que prévus dans l'Offre Fournisseur.

Accès aux Services Logiciels et aux Serveurs mis à disposition par le Fournisseur

Le Client prend en charge et assume tous les frais et risques afférents aux accès et connexions Internet nécessaires pour accéder à la plate-forme et utiliser le Logiciel.

Filtrage IP (dans le cas d'un Hébergement Privé)

Il est possible de filtrer l'Espace Gestionnaire et/ou l'Espace Participant par la/les adresses IP publique(s) du Client afin de proposer une sécurité d'accès optimale.

Pour renforcer la sécurité des accès, le Client doit spécifier un ensemble d'adresses IP publiques seules autorisées à accéder à son environnement Client. Seuls les postes de travail associés à ces adresses IP publiques spécifiées par le Client pourront se connecter à la plateforme et accéder aux Services Logiciels.

Le Fournisseur rappelle et le Client comprend qu'en l'absence de filtrage IP, la sécurité des accès ne sera alors assurée que par la confidentialité des logins et des mots de passe qui seront choisis et gérés de manière autonome par le Client et le Client dégage le Fournisseur et le tiendra quitte de toute responsabilité suite à une éventuelle violation de données qui serait imputable à un accès non autorisé via l'un des logins et mots de passe gérés par le Client.

SSO (réservé à l'Hébergement Privé)

Sauf si une prestation d'intégration « SSO » (« Single Sign On ») a été contractualisée entre le Fournisseur et le Client en application d'une Offre Fournisseur, l'accès aux fonctionnalités du Logiciel sur l'environnement Client nécessite en outre la fourniture par chaque utilisateur d'un identifiant et d'un mot de passe. Les mots de passe sont personnels à chaque utilisateur et les identifiants définis lors de la déclaration de chaque utilisateur par l'administrateur fonctionnel du Client. L'intégration SSO proposée sur le Logiciel easyQuorum est de type SAML2 sur un "tenant" unique d'annuaire d'utilisateurs.

Sécurité des accès

Le Fournisseur met en œuvre des technologies et techniques pour assurer la sécurité des accès et des Données de l'environnement Client selon les modalités décrites au Contrat.

Les Datacenters sont de type Tiers 3 ou équivalent. L'environnement Cloud est raccordé à des firewalls redondants.

Chaque environnement Client est filtré par les adresses publiques de sortie du Client. L'accès à l'environnement Client se fait via une URL sécurisée (HTTPS). Le transit des Données est donc chiffré par un certificat SSL.

Services faisant appel à des services cloud :

Tous les flux sont des Web services sur HTTPS/.

LOCALISATION, SECURITE PHYSIQUE DE LA PLATEFORME

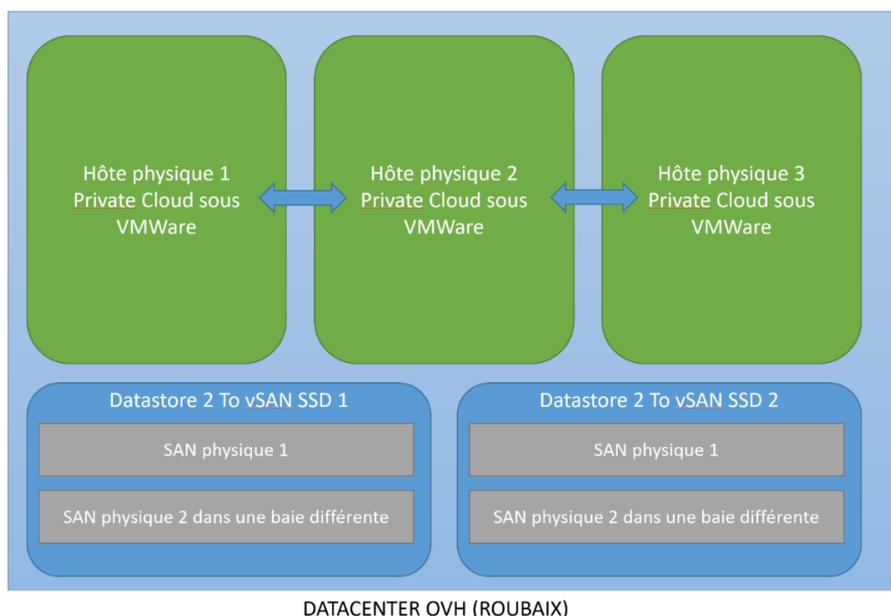
Le Fournisseur infogère les serveurs Front et Base de données des infrastructures hébergeant le Logiciel easyQuorum.

Sauf pour certains services et options tels qu'indiqués dans l'Annexe 2Bis, la plateforme CLOUD hébergeant le Logiciel easyQuorum est localisée en France, dans les data Center .

CARACTERISTIQUES DE LA PLATEFORME

L'infrastructure principale est hébergée dans un Private Cloud OVH dont le datacenter principal est à Roubaix (France). Les sauvegardes sont hébergées dans un Cloud public.

Architecture physique hébergeant les infrastructures virtualisées – Private Cloud OVH :



Le Fournisseur dispose de trois (3) hôtes physiques dans le Private Cloud hébergeant ses plateformes. La haute disponibilité est activée sur le Private Cloud, une migration à chaud des machines virtuelles est possible pour des raisons de maintenance ou de défaillance d'un hôte physique.

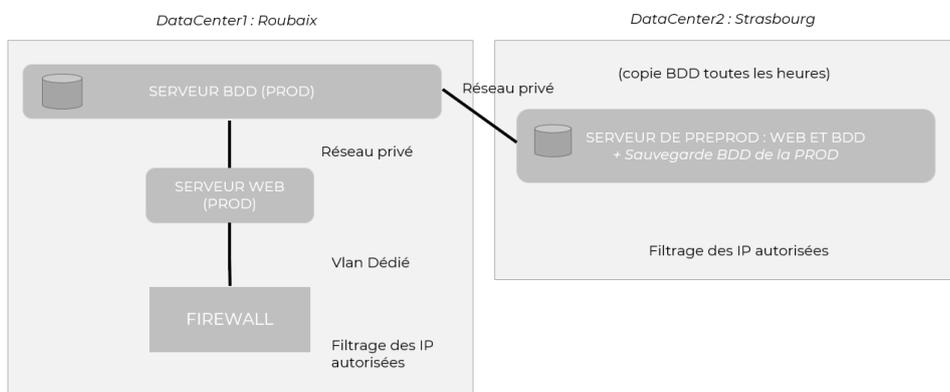
OVH garantit un remplacement d'un hôte physique défaillant en trente (30) minutes. Le Fournisseur peut également ajouter des hôtes physiques en quelques minutes sur son Private Cloud, en cas de besoin de montée de charge.

Le stockage des disques virtuels se fait sur des vSAN SSD (Datastore du Private Cloud). Le Fournisseur dispose de deux (2) datastores répliqués dans deux (2) SAN physiques différents pour chacun.

Le datacenter Private Cloud utilisé est certifié ISO 27001, RGPD, SOC I-II type 2, CSA STAR, CISPE, PSEE. SecNumCloud (en cours d'obtention) et AgID (en cours d'obtention).

Des informations sur le Private Cloud OVH peuvent être consultées ici:
<https://www.ovhcloud.com/fr/enterprise/products/hosted-private-cloud/safety-compliance/>
 et ici : <https://www.ovhcloud.com/fr/enterprise/products/hosted-private-cloud/>

L'architecture logique du Logiciel easyQuorum fonctionnant sur la plateforme est décrite dans le schéma ci-dessous.



Elle se compose :

- D'un Serveur Web frontal IIS sous Windows
- D'une base de données SQL SERVER fonctionnant sous Windows
- D'un firewall logique sous pfSense
- D'un serveur de preprod contenant les sauvegardes BDD de le PROD dans un autre dataCenter (Strasbourg).

MONITORING

Un système de monitoring de la plateforme CLOUD est mis en place permettant d'être averti en cas d'indisponibilité du Logiciel ou d'un de ses services majeurs : envoi des emails, envoi des courriers, etc.

SAUVEGARDE

Plusieurs types de sauvegarde :

- Tous les jours pour les serveurs (sauvegarde intégrale dans un dataCenter situé dans une autre ville à plus de 500 km de distance)
- Toutes les heures pour la base de données (dans un dataCenter situé dans une autre ville à plus de 500 km de distance). La durée de rétention des sauvegardes est de cinq semaines